

## Le transport : troisième poste de dépenses des ménages en Belgique

En 2015, sur 10 euros dépensés par les ménages, un peu plus d'un euro était consacré au transport (11% des dépenses totales). Il s'agit du troisième poste de dépenses après le logement (24%) et l'alimentation (13%). Cette part est restée relativement stable entre 1995 et 2015 bien que les dépenses de transport (corrigées de l'inflation) aient augmenté de 18% au cours de la même période.

Plus de la moitié des dépenses de transport est captée par les frais liés à l'utilisation d'un véhicule personnel (carburant, entretien de la voiture, etc.). Ces dépenses sont en augmentation sur la période étudiée, essentiellement du fait d'une variation des prix (notamment des carburants), les quantités consommées restent assez stables.

L'achat de véhicules est le deuxième poste de dépense de transport, suivi des services de transport comme les transports publics, les taxis, l'avion, etc. Ces services de transport occupent une place limitée mais en évolution croissante.

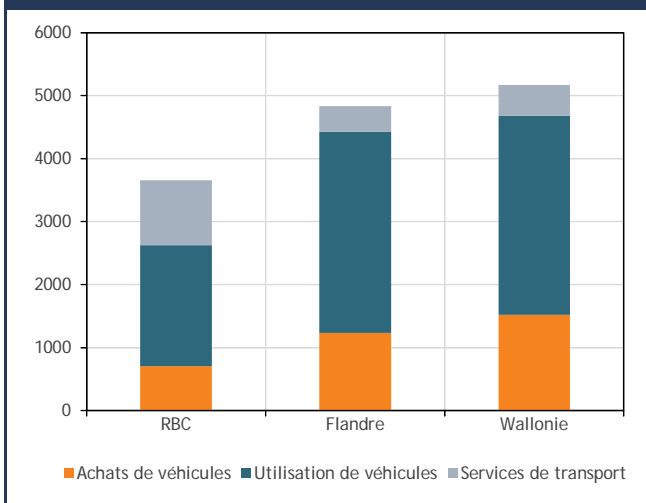
### Des dépenses plus faibles à Bruxelles mais concentrées sur les services de transport

Les ménages bruxellois dépensent globalement moins pour le transport que les ménages résidant en Flandre et en Wallonie. Les services de transport occupent néanmoins une place plus importante dans les dépenses des Bruxellois, avec des dépenses moyennes par ménage deux fois plus élevées.

### Les ménages aisés dépensent plus pour le transport

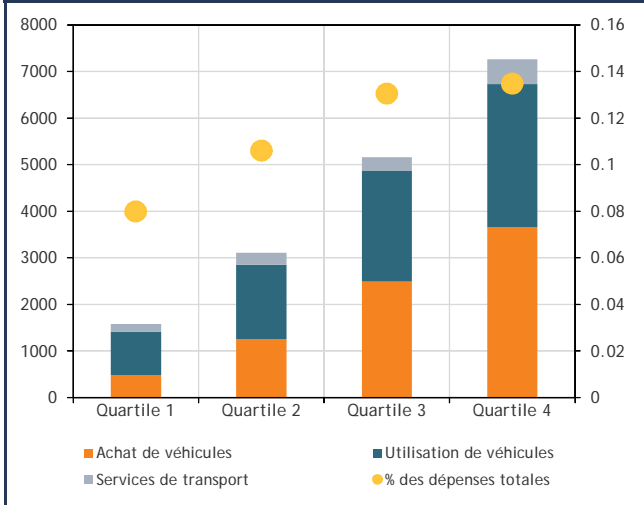
La part des dépenses consacrée au transport augmente avec le revenu des ménages. La structure de ces dépenses évolue également avec le revenu. Les ménages avec les revenus les plus bas allouent une part plus importante de leurs dépenses aux services de transport et aux frais d'utilisation de véhicules (69% des dépenses de transport contre 50% pour les ménages les plus aisés). On peut considérer qu'il s'agit de dépenses 'nécessaires', liées au besoin de se déplacer. Les ménages plus aisés allouent quant à eux une part plus importante de leurs dépenses à l'achat de véhicules personnels (50% des dépenses de transport contre 31% pour les ménages aux revenus les plus faibles). Ces achats plus onéreux relèvent plus souvent de dépenses librement consenties liées aux loisirs et au statut social.

Répartition des dépenses de transport  
Dépenses par ménage, euros courants (2014)



Sources : Institut des Comptes Nationaux et calculs Bureau fédéral du Plan. RBC = Région de Bruxelles-Capitale.

Dépenses annuelles moyennes par catégorie de revenu  
Dépenses par ménage, euros courants  
(moyenne 2012-2014)



Source : Enquêtes sur le budget des ménages 2012 et 2014 (Statistics Belgium).

Le premier quartile représente les 25% des ménages disposant des revenus inférieurs et le quatrième les 25% des ménages disposant des revenus supérieurs.

### Un poids moins élevé que dans les pays voisins

En comparaison avec la France, l'Allemagne et les Pays-Bas, le transport occupe une place moins importante dans les dépenses totales des ménages en Belgique. En particulier, la part des dépenses consacrée aux services de transport est relativement faible (1,2% des dépenses totales en 2015 en Belgique contre 3,5% en Allemagne, 2,4% en France et 2,1% aux Pays-Bas). Néanmoins, ces derniers résultats doivent être interprétés avec prudence. Les dépenses de consommation ne reflètent pas précisément le comportement de mobilité des ménages, le coût des déplacements pou-

vant faire l'objet de différentes réductions ou subventions.

Cette étude est réalisée dans le cadre d'un accord de collaboration avec le SPF Mobilité et Transports.

*Les ménages et leurs dépenses de transport, Working Paper 2-17*

Le Working Paper peut être consulté et téléchargé via le site [www.plan.be](http://www.plan.be).

Pour plus d'information:  
Coraline Daubresse, [cd@plan.be](mailto:cd@plan.be), 02/507.74.41

